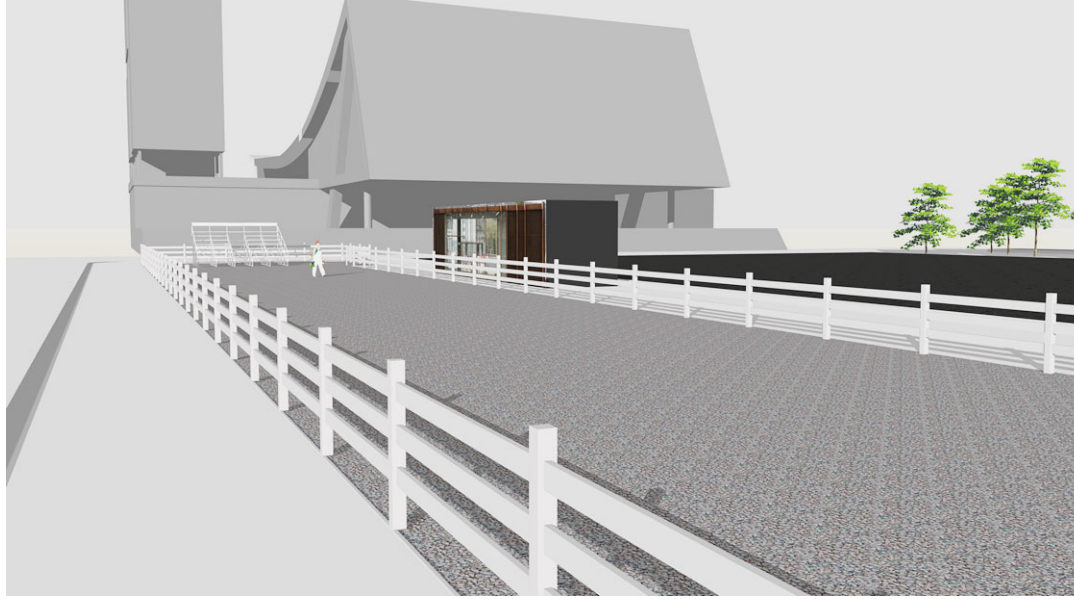


CULTURE Une œuvre d'art prévue sur l'Esplanade du Palais des Congrès suscite déjà des questions

Une clôture en plein centre-ville

JULIEN BAUMANN

Un enclos dans lequel est planté un gradin: voici dans les grandes lignes à quoi doit ressembler le projet retenu pour occuper dès l'été prochain la zone sud de l'Esplanade. Intitulée «Texas», cette œuvre a été imaginée par les artistes biennois Barbara Meyer Cesta et Rudolf Steiner, alias «Haus am Gern». Cette installation fait partie intégrante de la réalisation du parking. La Ville de Bienne investit un petit pourcentage du budget de la construction des bâtiments publics pour y intégrer des projets d'art sélectionnés dans le cadre d'un concours. La facture de cette nouvelle œuvre se monte à 80 000 fr.



Un enclos et des gradins. Le public osera-t-il enjamber la barrière pour investir l'espace? ESQUISSE: HAUS AM GERN

«Abracadabrantésque»

Si ce genre de démarche passe parfois inaperçu – la sculpture de Stefan Banz devant le parking de la vieille ville n'a pas fait couler beaucoup d'encre –, le projet de «Haus am Gern» a piqué la curiosité du socialiste Mohamed Hamdaoui qui a déposé une interpellation cette semaine au Conseil de ville. La présentation officielle de «Texas» était prévue

plus tard cette année, mais l'élu a pris connaissance du projet dans la Feuille officielle, une telle installation nécessitant l'obtention d'un permis de construire. Mohamed Hamdaoui pense que la création d'une telle œuvre sur une place publique mérite d'être présentée avec davantage de clarté et d'ouverture. En marge de la séance du Conseil de ville de jeudi soir, il a notamment reproché à

ce projet «*abracadabrantésque*» d'être «*élitiste*» et d'avoir été «*imposé à la population*».

Le conseiller de ville se défend toutefois de jouer les conservateurs. «*Je n'ai rien contre l'art. J'aimerais simplement qu'on tienne compte de la population. Mon but n'est pas de faire opposition, mais qu'il y ait davantage de transparence, que le Conseil municipal justifie son choix.*» Mohamed

Hamdaoui craint en outre que ce genre de projet donne du grain à moudre aux traditionnels opposants à la culture: «*Si la population ne comprend pas, ça devient un prétexte pour ne plus donner d'argent. C'est un risque qu'il ne faut pas prendre.*» Il est vrai qu'on est davantage habitué à des réactions du camp bourgeois pour remettre en cause ce genre de projet. «*J'en ai ras la pa-*

tate d'entendre que parce qu'on est de gauche, on ne peut pas dire que quelque chose n'est pas beau. Il ne faut pas laisser à la droite le monopole de la culture populaire», rétorque l'élu qui, au-delà des aspects esthétiques, se demande aussi si une telle installation ne devrait pas garantir un accès aux personnes handicapées. Le Conseil municipal a maintenant deux mois pour répondre à ces interrogations.

Oeuvre éphémère

Du côté des artistes, la rapidité et la façon dont la politique s'est emparée du sujet surprennent. En découvrant le contenu de l'interpellation, Barbara Meyer Cesta est déçue. Si elle qualifie volontiers son œuvre de «*subversive et courageuse*», elle dit aussi «*avoir l'impression de se retrouver soudainement devant un tribunal. En plus, nous n'avons eu aucun contact avec cette personne* (ndlr: Mohamed Hamdaoui). *Nous voulons faire plaisir à la population et pas commettre un acte criminel.*» «*On savait que la polémique arriverait, mais on ne pensait pas si tôt*», poursuit Rudolf Steiner. L'objectif de cette

œuvre est de questionner les limites de l'espace public. La clôture n'ayant pas de portail, les gens seront libres de décider s'ils veulent enjamber la barrière pour y pénétrer. «*La sculpture est un site qui n'est pas censé être utilisé, mais qui peut l'être*», explique Barbara Meyer Cesta. «*Les gens pourront le contourner ou jouer avec*», précise-t-elle. Quant à la question de l'accès pour les handicapés, l'artiste juge «*que c'est bien de poser la question pour pouvoir y donner une réponse. Mais aucune œuvre d'art n'est en soi adaptée aux handicapés. Seul l'accès à l'œuvre peut être garanti.*»

«Haus am Gern» doit se mettre au travail cet été, mais aucune date précise n'est arrêtée. Les artistes précisent que la phase de construction fait partie de l'œuvre. Il sera donc possible de les rencontrer, de discuter avec eux et, pourquoi pas, de participer. L'œuvre est en tous les cas éphémère puisque le terrain où elle se trouvera est toujours destiné à être vendu à un investisseur. Une fois qu'un projet immobilier se concrétisera, «Texas» devra donc se trouver une autre terre d'accueil. ●

PUBLICITÉ

IGNISSANT!

NEW SUZUKI IGNIS – LE PREMIER MICRO SUV

DES **Fr. 14 990.-*** ou à partir de **Fr. 112.-/mois**



PREMIERE
PRIX NET NET
nouveau pour tous les modèles

7 INNOVATIONS DANS LA CLASSE DES MICRO SUV:

- Système d'assistance intelligent Dual Camera Break Support, y compris assistance de franchissement de ligne et système d'alerte de zigzags
- Technologie 4 x 4 avec ALLGRIP
- Écran tactile multifonction avec système de navigation, caméra de recul et intégration de smartphone (Apple CarPlay, Android Auto, MirrorLink)
- Coffre d'une capacité maximale de 514 litres
- Basse consommation (4.31/100 km; 97 g CO₂/km) grâce au Smart Hybrid Vehicle System (SHVS)
- 5 étoiles (meilleure note) lors des tests de collisions EURO NCAP
- Excellent rapport qualité/prix

DES VALEURS INTERIEURES IGNISSANTES:

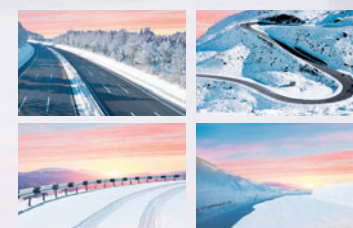


Une technique dernier cri dans le cockpit. Un design élégant et l'écran tactile multifonction garantissent des sensations de conduite parfaites.



À la fois compacte et confortable. La position d'assise surélevée et l'habitabilité que l'on peut aménager à sa guise convainquent. (Coffre d'une capacité maximale de 514 litres)

ALLGRIP 4x4



Performance et sécurité en tout-terrain en parfaite harmonie. ALLGRIP 4x4 assure un contrôle optimal quelles que soient les conditions de route et de conduite.

Le N°1 des compactes



www.suzuki.ch

SUZUKI
NEW HIT-
LEASING

Votre revendeur officiel Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de leasing individuelle adaptée à vos besoins pour la Suzuki de votre choix. **Conditions de leasing:** durée 48 mois, 10 000 km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 3,97%, assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net, caution: 5% du prix de vente net, au minimum Fr. 1 000.-. La durée et le kilométrage sont variables et peuvent être adaptés à vos besoins personnels. Financement et leasing: www.multilease.ch. **Tous les prix sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.** *New Ignis Unico, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 14 990.-, consommation de carburant normalisée: 4.61/100 km, catégorie de rendement énergétique: E, émissions de CO₂: 104 g/km; émissions de CO₂ en raison de la mise à disposition du carburant et/ou du courant électrique: 23 g/km; photo: New Ignis Compact Top 4x4, boîte manuelle à 5 rapports, 5 portes, Fr. 19 990.-, consommation de carburant normalisée: 5.01/100 km, catégorie de rendement énergétique: F, émissions de CO₂: 114 g/km; émissions de CO₂ en raison de la mise à disposition du carburant et/ou du courant électrique: 25 g/km; valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les modèles de voiture immatriculés en Suisse: 134 g/km.